

# Un grand honneur pour Benoît Pelletier

**PASCAL LAPLANTE**  
pascal.laplante@tctc

**ÉDUCATION.** Le professeur de droit de l'Université d'Ottawa Benoît Pelletier a été décoré de la médaille d'or de l'Ordre du mérite de la Fédération des commissions scolaires du Québec, la semaine dernière.

Pour celui qui occupe la fonction de professeur depuis la fin de sa carrière en politique provinciale, être honoré pour sa contribution exceptionnelle à l'éducation et à l'avancement des commissions scolaires du Québec est une belle marque de reconnaissance.

«Ce prix signifie beaucoup de choses. D'abord, l'éducation me tient beaucoup à cœur et ensuite, c'est une reconnaissance du travail accompli au fil des années. Nous avons, dans le domaine de l'éducation, beaucoup de cœur à transmettre nos connaissances et échanger

avec nos étudiants. Pour moi, c'est une belle occasion de voir le travail reconnu.»

Benoît Pelletier compte sur une longue carrière de professeur universitaire, sauf pour une décennie où il a exercé les fonctions de député de la circonscription de Chapleau à l'Assemblée nationale. Il n'a pas hésité à revenir à l'université lorsqu'il a décidé de quitter la vie politique en 2008. Et beaucoup de changements sont survenus, dont l'arrivée des bidules électroniques dans les mains des étudiants.

«Ça a effectivement changé et ce n'est pas facile, car les étudiants ont maintenant beaucoup d'objets de distraction entre les mains, souligne M. Pelletier. Mais en même temps, il est possible d'avoir plusieurs façons de rejoindre ces étudiants.»

Pour M. Pelletier, il est important de trouver le meilleur environnement pour que cela soit propice à un apprentissage et que l'interaction

avec les étudiants se produise pour transmettre la passion et le savoir.

## SUR LES COMMISSIONS SCOLAIRES

Benoît Pelletier n'est pas du tout en faveur du projet de réduction des commissions scolaires ni de l'abolition des élections.

L'ex-député de Chapleau, qui a dirigé d'importants ministères au sein du gouvernement Charest, notamment comme ceux des Affaires intergouvernementales canadiennes, des Affaires autochtones, de la Francophonie canadienne, de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information, pense que la démocratie scolaire est essentielle et doit être maintenue.

«Je comprends que le gouvernement doit faire face à une situation économique difficile et qu'il doit faire très attention pour ne pas pénaliser le service aux élèves. Mais du même coup, il

ne faudrait pas perdre ce qu'on a construit. Ce serait franchement dommage.»

M. Pelletier croit aussi que l'État ne peut procéder à l'abolition des commissions scolaires et ainsi changer les règles régissant les commissions scolaires anglophones en claquant des doigts.

«Peu importe la formule que cela prendra, ce n'est pas impossible que ça ne puisse pas s'appliquer, indique M. Pelletier. Sur le plan constitutionnel, en tout cas, ça ne pourrait pas être aussi simple.»

L'ancien ministre du gouvernement Charest et député de Chapleau, qui a été responsable notamment de la réforme des institutions démocratiques, précise que l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés protège les anglophones du Québec et cela pourrait signifier que les changements proposés par le ministre Blais frapperaient un mur.



## Clôtures Frontenac

10, rue de la Place-de-Templeton, Gatineau, J8R 3Y5 1-819-485-1443

**VENEZ NOUS VISITER**  
**Ouvert le samedi**



**Benoît Pelletier**  
(Photo TC Media - Archives)



## Bobcat®

de Gatineau

VENTE • LOCATION • FINANCEMENT • PIÈCES • SERVICES

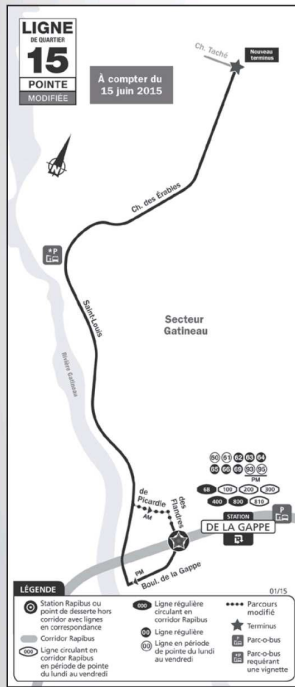


819 669.4660 • 240, boul. de l'Aéroport, Gatineau  
www.bobcatdegatineau.com

## Avis public

### Ajustements de service

Conformément aux dispositions de l'article 79 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (L.R.Q. chapitre S-30.01), avis est par les présentes donné que le conseil d'administration de la Société de transport de l'Outaouais a autorisé certains ajustements de service.



Avec la mise en fonction de Transcollines, le nouveau service de transport en commun dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais, la STO procédera à certaines modifications sur son réseau **à compter du 15 juin 2015.**

- Retrait des lignes 14 et 16
- Changements apportés à la ligne 15 :
  - Maintien d'un voyage le matin et d'un voyage le soir.
  - Modification du parcours dans les deux directions. En direction de la station de la Gappe, le parcours est changé en utilisant les rues de Picardie et des Flandres plutôt que Loiret. Terminus de départ, à l'intersection des chemins Taché et des Érables.

Consultez les détails au [sto.ca/nouveautés](http://sto.ca/nouveautés).

*Gilbert Lecavalier*  
Adjoint à la directrice générale et secrétaire



**STO** L'avenir en commun

6261098